

LA MRC DE CHARLEVOIX ACCORDE 100 000 \$ POUR LA RELÈVE ET LA CROISSANCE D'UNE ENTREPRISE DE SON TERRITOIRE

Baie-Saint-Paul, le 14 juillet 2021 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix a procédé à l'octroi d'une aide financière non remboursable de 100 000 \$ provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale au Garage Guy Gauthier Inc.

Garage Guy Gauthier Inc.

Situé à Saint-Hilarion, le Garage Guy Gauthier Inc. est spécialisé dans la vente et la réparation de tracteurs, de machinerie et d'équipements agricoles de toutes sortes. Le projet réalisé comprend deux volets. Le premier est l'introduction d'une relève, M. Guillaume Gauthier, qui deviendra actionnaire avec son père, M. Gilles Gauthier. Ce dernier travaille déjà dans l'entreprise familiale depuis 2005. L'autre volet est l'agrandissement du garage afin de répondre à une demande grandissante concernant la réparation de machinerie agricole de toute sorte. Le coût du projet totalise 1 700 000 \$ et permet la création de 2 emplois et le maintien de 7 emplois. La MRC est fière de contribuer au projet en accordant une contribution non remboursable de 100 000 \$ avec son Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

« Le Garage Guy Gauthier Inc. est un exemple éloquent d'une entreprise familiale qui a su, au fil des ans, se bâtir une solide réputation et contribuer à l'économie de Charlevoix. Soutenir les efforts et les initiatives de gens investis dans des projets prometteurs comme celui-ci va de soi pour votre gouvernement. J'invite les promoteurs de notre grande région de la Capitale-Nationale à oser concrétiser leurs rêves d'expansion, car c'est ainsi que prendra forme notre relance. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

« Je félicite la famille Gauthier pour son leadership et le dynamisme avec lequel elle œuvre depuis 1976. Cette contribution financière donnera des ailes aux projets de l'entreprise et c'est toute une communauté qui en bénéficiera. Bravo à cette vision d'avenir qui contribue à la vitalisation de notre belle région de Charlevoix! »

Émilie Foster, députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré

Rappelons que le **FRCN** a été créé en vertu de la *Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs*. Pour les années 2020 à 2024, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix dispose d'une enveloppe de 2 413 379 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire. [La politique d'investissement et le formulaire de demande d'aide financière](#) sont disponibles sur le

site Internet de la MRC ou auprès des conseillers du Service de développement local et entrepreneurial, qui offrent leur expertise pour soutenir techniquement les promoteurs dans leur démarche.

– 30 –

Sources :

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
ascallon@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6902

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
khovath@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6002